

## Sauvons le Service Civique !

« Petit miracle républicain » voté à l'unanimité en 2010, le Service Civique était alors plein de promesses : sécuriser l'engagement des jeunes, le développer, le valoriser.

*« Le Service Civique, c'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé ». [Agence du Service Civique]*

*« Le Service Civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général » [Code du Service National]*

Aujourd'hui, le Service Civique est devenu un marqueur générationnel phare pour les jeunes français, résultat d'une politique du chiffre assumée. Ils seront ainsi presque 145 000 jeunes à s'y être engagés en 2019. Un remarquable succès quantitatif, gagné à la force d'un branle-bas de combat ministériel et associatif, qui mobilise aujourd'hui une très large frange d'acteurs autour de l'engagement de la jeunesse.

Le Service Civique est fondé sur le volontariat, sur la progression personnelle dans le cadre d'un projet au moins en partie défini par le jeune lui-même, sur la montée en compétences dans le cadre d'une citoyenneté exercée librement. S'il est vrai que beaucoup de jeunes ne s'y engagent pas par fibre militante *a priori*, tous découvrent au cours de leur mission les notions d'intérêt général et de citoyenneté. Le Service Civique est une belle école de l'engagement, tout comme une formidable opportunité de renouvellement pour les associations et institutions publiques qui accueillent les volontaires.

Le Service Civique comprend bien sûr des marges de progression, et des points de vigilance. L'annualité désormais routinière de l'accueil des volontaires, le nombre des cohortes, le manque de formation des tuteurs, tendent à réduire la part d'engagement personnel pourtant prépondérante dans ce que doit être la mission d'un volontaire. Mais est surtout dénoncé le risque croissant d'une collusion du Service Civique avec l'emploi, surtout dans un contexte de fort chômage des jeunes et de fragilisation généralisée du monde associatif et de l'administration publique.

**Pourtant le Service Civique a réussi le pari d'un équilibre fragile : atteindre l'universalité -offrir une mission à chaque jeune volontaire- et un effet générationnel massif, sans le caractère obligatoire de l'engagement, et en préservant une forte identité citoyenne.** Plébiscité par les jeunes comme par les associations et institutions, il mérite désormais qu'on y investisse massivement pour améliorer sa qualité.

On pouvait espérer que le Service Civique avait acquis un statut suffisamment pérenne, une reconnaissance suffisamment importante par l'ensemble des acteurs publics et de la société civile, pour être désormais protégé face aux soubresauts politiques. Or, **le Service Civique est aujourd'hui directement menacé par le Service National Universel.** Un dispositif décrié par de nombreuses associations de jeunesse et certaines collectivités pour son caractère obligatoire, et qui propose l'« encadrement » pour toute pédagogie, plutôt que l'« accompagnement » propre au Service Civique et à l'éducation populaire au sens large. Bancal dans son pilotage que se renvoient l'armée, l'éducation nationale, le monde associatif, comme dans sa phase expérimentale de mise en œuvre, il a surtout un poids considérable sur les finances publiques : avec un coût annoncé d'1,5 milliards d'euros par an à terme, il entraîne une dangereuse concurrence pour les autres politiques de l'engagement, comme le Service Civique. Il coûtera ainsi 20 millions d'euros dès 2020, alors que les crédits du Service Civique se voient plafonnés, ne permettant plus la montée en puissance du dispositif.

Ainsi, au cours des derniers mois de l'année 2019 se sont multipliées les preuves de cette dégradation :

- Un nombre de missions de Service Civique et de structures agréées désormais plafonné ;

- Une réduction de la durée minimale des missions de Service Civique : de 8 mois, la durée a été raccourcie à 7 puis 6 mois, en l'espace de quelques semaines. Une durée beaucoup moins coûteuse, mais très préjudiciable à la qualité de l'expérience d'engagement des jeunes ;
- Un arrêt des crédits permettant le paiement des indemnités dans certaines Régions pour le dernier trimestre 2019 : certaines structures qui avaient prévu d'accueillir des volontaires à partir de septembre 2019 se sont tout simplement vu notifier l'arrêt des crédits, autrement dit pour elles la remise en cause de l'accueil du volontaire.

Cette situation affecte au quotidien nombre de réseaux associatifs nationaux, régionaux, mais aussi quantité d'associations locales, et de volontaires actuels et futurs. Ce contexte de fragilisation des financements et d'incertitude pour l'avenir menace la confiance des acteurs en le Service Civique, et pourrait pâtir aux dynamiques d'engagement qu'il suscite auprès des jeunes, des associations et des collectivités accueillantes.

Face à situation sans précédent, **nous lançons un appel pour sauver le Service Civique** : une politique dans laquelle nous nous sommes unanimement engagés depuis plus de dix ans, qui a largement démontré sa capacité à former des citoyens plus éclairés, plus responsables, et qui en cela répond pleinement aux objectifs du SNU : « former des citoyens » et « œuvrer à la cohésion nationale ». Nous demandons que les fonds mobilisés pour le Service National Universel soient plutôt mis au service du renforcement de la qualité du Service Civique actuel et d'autres formes de volontariat ; et qu'ils contribuent au soutien au monde associatif, en tant que vecteur principal de cohésion sociale dans notre pays.

#### **SIGNATAIRES :**

##### **Elu.e.s et personnalités :**

**Geneviève Barat**, Vice-présidente Ruralité, Vivre ensemble, Vie associative et Citoyenneté de la Région Nouvelle-Aquitaine, membre du Haut Conseil à la Vie Associative ; **Thomas Dupont**, Conseiller Municipal de Limeray (37) et Conseiller Communautaire ; **Charles Fournier**, Vice-Président de la Région Centre en charge de la Démocratie Permanente ; **Régis Juanico**, Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Loire, Vice-président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation ; **Mohamed Mechmache**, conseiller régional Île-de-France (membre de la commission Sport, jeunesse, citoyenneté et vie associative) ; **Léonore Moncond'huy**, Conseillère Régionale de Nouvelle-Aquitaine Déléguée à la Vie Associative et au Service Civique ; **Jérôme Orvain**, Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine ; **Thierry Perreau**, Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine ; **Yves Raibaud**, Vice-Président du Conseil de Développement Durable Bordeaux Métropole ; Géographe, Université Bordeaux Montaigne, Passages/CNRS ; **Grégoire Verrière**, **coordinateur des Jeunes Génération.S.**

##### **Représentants du monde associatif :**

**Yannick Daniel**, Président, au nom du Scoutisme Français ;

**Gérard Abonneau**, Président de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture et de la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de Nouvelle-Aquitaine ;

le **CRAJEP Centre Val de Loire** ; Patrick Chenu, directeur de la FRMJC Ile de France, Président du **CRAJEP Ile de France** ; Dominique Niorthe, Président du **CRAJEP Nouvelle-Aquitaine** ;

**Patrick Leresteux**, Président du **Mouvement Associatif de Nouvelle-Aquitaine** ;

Sylvain Griffault, Président de la **Beta-Pi** ; Charles Reverchon-Billot, Directeur des **CEMEA Nouvelle-Aquitaine** ; Jeanne Waechtel, Présidente de la **Fédération Corrèze Environnement** ; Jacqueline Lescombe, Présidente de la **CPCV Sud-Ouest** ; Jany ROUGER, Président de la **COFAC Nouvelle-Aquitaine** et Vice-Président du **CESER Nouvelle-Aquitaine** ; Christian Chartier, vice-président délégué du **CROS Nouvelle-Aquitaine** ; Claude Bourquard, co-Président du **GRAINE Ile de France** ; Laurent Ott, fondateur et Président de l'**Association Intermèdes-Robinson** - Chilly-Mazarin ; Soizic et Olivier Lenoir, fondatrice et fondateur d'**Osons Ici et Maintenant (OIM)** ; Fabienne Beauzile, Présidente de l'association les **Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Nord** ; Anne-Marie Tillier et Corinne Parvéry, co-présidentes de l'association **Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Sud** ; Eva Maria DAUTRY-AUTIN, Coordinatrice de l'association **TERDEV** et co-présidente du **GRAINE Poitou-Charentes** ; Philippe Benichou, Président d'**Unis-Cité Nouvelle Aquitaine** ; Hubert GEORGE, Président, pour l'**URHAJ Nouvelle Aquitaine**.

